

Questions opérationnelles du GAC

Séance 17 - Questions opérationnelles du GAC

Table des matières

_____	1
Objectifs de la séance	1
Contexte	1
Ordre du jour	2
Informations complémentaires	4
Gestion des documents	5

Objectifs de la séance

Le soutien au GAC donnera à ce dernier une mise à jour concernant un certain nombre d'initiatives actuelles, incluant :

- Élections du vice-président du GAC
- Planification de la prochaine réunion gouvernementale de haut niveau du GAC
- Lignes directrices de la communauté habilitée du GAC
- Avis du GAC/Évaluation de la réponse du Conseil d'administration/Processus de suivi d'avis
- Archivage du GAC : informations relatives aux délégations du GAC ; Alignement délégation/groupe de travail ; Participation aux réunions en personne

Contexte

Lors de chaque réunion publique de l'ICANN, si le temps le permet, le GAC consacre une séance pour discuter des questions opérationnelles du comité. Ce document de présentation identifie un certain nombre d'initiatives opérationnelles, de développements et d'améliorations qui sont susceptibles d'avoir un impact sur les participants du GAC ou qui nécessiteront l'avis des membres du GAC à un certain moment.

Ordre du jour

L'ordre du jour de cette séance plénière sera axé sur un certain nombre d'activités opérationnelles, comme indiqué ci-dessous.

Élections du GAC

Lors de l'ICANN66, l'élection du vice-président 2019 du GAC prendra fin. Les vice-présidents actuels ont été élus pour la période mars 2019 (ICANN64) à mars 2020 (ICANN67).

La nomination des vice-présidents du GAC a commencé peu après la réunion ICANN65 à Marrakech et se terminera 45 jours avant le début de la réunion ICANN66 (18 septembre).

Sept candidats ont été nommés pour les cinq sièges ouverts. Une période de scrutin s'étend du 11 octobre au 3 novembre : 2^{ème} jour de la réunion de l'ICANN66. Les résultats de l'élection seront annoncés lors de la séance consacrée aux questions opérationnelles du GAC prévue l'après-midi (heure locale de Montréal) du 4 novembre.

Prochaine réunion gouvernementale de haut niveau du GAC

Suite aux recommandations de la deuxième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT2), environ une fois tous les deux ans, un des membres du GAC accueille une réunion gouvernementale de haut niveau (HLGM) en parallèle avec une réunion publique de l'ICANN, en plus de la réunion habituelle du GAC.

La réunion gouvernementale de haut niveau offre la possibilité de :

- réaffirmer le rôle crucial joué par les gouvernements qui fournissent au Conseil d'administration de l'ICANN leur avis en matière de politiques publiques liées au fonctionnement sécurisé et stable du Système des noms de domaine (DNS).
- donner à toutes les parties la possibilité de mieux comprendre le rôle des gouvernements dans les processus de l'ICANN, y compris celui du GAC ;
- discuter des questions de politique publique actuelles et des défis à très haut niveau. Ces discussions peuvent se produire entre les gouvernements, ainsi qu'entre les gouvernements et le groupe de direction de l'ICANN.
- informer les très hauts fonctionnaires administratifs et les hauts fonctionnaires élus (ministres, membres des corps législatifs), en leur permettant d'acquérir une meilleure compréhension de l'organisation et des questions traitées par l'ICANN. À son tour, cela peut entraîner un soutien et davantage de ressources améliorés pour les représentants du GAC au sein de leurs administrations d'origine.
- prendre contact avec des administrations et des gouvernements qui ne sont pas encore, ou pas actuellement, représentés au sein du GAC ou dans d'autres forums de l'ICANN.

La dernière HLGGM a eu place en parallèle de l'ICANN63 à Barcelone en Espagne. L'équipe de direction du GAC a discuté avec le personnel de l'organisation de l'ICANN afin de déterminer les

paramètres de la prochaine HLG. Les membres du GAC seront consultés à Montréal pour définir les lieux et dates possibles de la prochaine réunion.

Lignes directrices de la communauté habilitée du GAC

En tant que participant-décideur au sein de la communauté habilitée, le GAC a mis en place des procédures initiales en 2017 pour lui permettre d'exercer ses pouvoirs (voir : <https://gac.icann.org/contentMigrated/guidelines-for-gac-participation-in-the-empowered-community>). Les pratiques actuelles avec les statuts constitutifs de la nouvelle communauté habilitée, les règles et lignes directrices ont mis en avant la nécessité pour le GAC d'examiner ces procédures et de réaliser des ajustements pour une efficacité et une efficacité opérationnelles. Le personnel de soutien du GAC fera le point sur ce travail à Montréal.

Avis du GAC/Évaluation de la réponse du Conseil d'administration/Processus de suivi d'avis

Le Conseil d'administration a donné son avis au GAC en septembre par rapport à une approche révisée de l'élaboration des rapports sur le suivi de l'avis du GAC par l'organisation de l'ICANN. Le changement, rapporté dans une lettre du co-président du BGIG et de Maarten Botterman, membre du Conseil d'administration, au président du GAC (voir - <https://gac.icann.org/advice/correspondence/incoming/20190910/status-of-gac-advice-in-the-action-request-register-arr>), ne représentait pas une modification de fond du processus d'élaboration des rapports, mais simplement un changement dans les délais d'élaboration des rapports de suivi d'avis. Ce changement dans les délais du processus renouvelle un intérêt existant parmi l'équipe de direction du GAC pour que le GAC examine son propre processus spécifique d'évaluation des réponses que le Conseil d'administration de l'ICANN donne (la « Fiche de suivi ») à la suite de l'avis du GAC. Le personnel de soutien au GAC fera un rapport sur l'état d'avancement de son travail initial visant à aider au développement d'une proposition pour un processus d'évaluation que le GAC pourrait développer dans ce domaine.

Archivage du GAC : informations relatives aux délégations ; Alignement délégation/groupe de travail ; Participation aux réunions en personne

Avec l'intérêt qui s'est récemment accru parmi les membres du GAC de rejoindre et participer aux groupes de travail, le personnel de soutien au GAC a confirmé avec l'équipe de direction du GAC la nécessité de régulariser l'archivage des participants du GAC, en particulier de suivre la participation des membres de la délégation aux groupes de travail du GAC. Ce processus a été initié avec un inventaire précis de toutes les listes de membres des groupes de travail du GAC et s'est poursuivi car le Soutien au GAC a confirmé les listes de délégués avec plusieurs membres du GAC et organisations observatrices. L'initiative se poursuivra si le temps et les ressources le permettent jusqu'à la fin.

Depuis un an et demi, il a été demandé à tous les nouveaux participants au GAC de remplir un formulaire d'action de participant au GAC lorsqu'ils le rejoignent ou lorsqu'ils sont chargés de

travailler avec le GAC. Avec un taux de renouvellement annualisé parmi les participants du GAC d'environ 25 %, le Soutien au GAC accorde une attention particulière au suivi de tous les nouveaux participants au GAC qui ne sont pas en mesure de soumettre leurs formulaires dans le délai imparti. Comme l'identification et l'accès au site Web du GAC et à la liste de diffusion dépendent du dépôt de ces formulaires complétés, le personnel de soutien créé davantage de liens avec les nouveaux participants et les représentants officiels du GAC pour aider au traitement de ces documents.

La présence lors des réunions en personne du GAC est une mesure concrète de la participation au GAC. Depuis la réunion ICANN64 à Kobe, le personnel de soutien a utilisé un outil électronique pour mesurer la présence en personne (en utilisant un Ipad) en plus du processus d'identification avec « crayon-papier ». Cette méthode supplémentaire a permis d'améliorer la précision et l'efficacité du personnel lors de la réunion, ainsi que la préparation accélérée du communiqué du GAC et des procès-verbaux de réunion du GAC. À Montréal, l'équipe de direction du GAC a donné le feu vert à une méthode de mesure de la présence par « scan » en collaboration avec l'équipe en charge des réunions ICANN. Il est actuellement prévu que dans la matinée du mercredi 6 novembre, les personnes présentes dans la salle de réunion du GAC verront leur présence mesurée en scannant un code QR (voir https://en.wikipedia.org/wiki/QR_code) sur leur badge, à leur entrée dans la salle.

Informations complémentaires

Élections du GAC :

- [Principes opérationnels](#) du GAC n° 30 à 36.
- Page Web consacrée à l'élection du vice-président 2019 du GAC - <https://gac.icann.org/activity/gac-2019-vice-chairs-elections>

Prochaine réunion gouvernementale de haut niveau du GAC

- Lignes directrices du GAC pour les réunions gouvernementales de haut niveau - <https://gac.icann.org/meeting-services/guidelines-for-high-level-government-meetings>

Lignes directrices de la communauté habilitée du GAC

- Annexe D statuts constitutifs de l'ICANN - Mécanisme EC- <https://www.icann.org/resources/pages/governance/bylaws-en/#annexD>
- Lignes directrices du GAC - <https://gac.icann.org/contentMigrated/guidelines-for-gac-participation-in-the-empowered-community>

Avis du GAC/Évaluation de la réponse du Conseil d'administration/Processus de suivi d'avis

- Annonce du changement dans les délais d'élaboration des rapports de suivi des avis du GAC - <https://gac.icann.org/advice/correspondence/incoming/20190910/status-of-gac-advice-in-the-action-request-register-arr>
- Registre de demandes d'intervention de l'ICANN suite aux avis du GAC - <https://gac.icann.org/activity/icann-action-request-registry-of-gac-adv>

Gestion des documents

Réunion	ICANN66 - Montréal- Novembre 2019
Titre	Questions opérationnelles du GAC- Séance 17
Distribution	Membres du GAC et public (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 14 octobre 2019